

No de résolution  
ou annotation

## **Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de l'Assomption**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le  
14 novembre 2018, à 19 h 00 à l'École de l'Assomption**

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Gina Minier, parent PRÉSIDENTE  
Aurélie Murray-Gagnon, parent  
Marie-Josée Daigle, parent  
Élyse-Lyne Tremblay, parent  
Karine Hébert, parent  
Judith Beaudoin, parent  
Karine Tremblay, personnel de soutien SG  
Catherine Marcil, personnel de soutien  
Caroline Plante, enseignante  
Nikaëla Genesse, enseignante  
Anaïk Fortin, enseignante  
Kathia Bouchard, enseignante  
Marcel Béland, membre communauté

### **ÉTAIT AUSSI PRÉSENT**

Hélène Deslandes, directrice

### **ÉTAIT ABSENT**

Josée Hallée, directrice adjointe



No de résolution  
ou annotation

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la séance à 19h03.

21CÉ1819-017

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Nikaëla Genesse, appuyé par madame Karine Tremblay

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

### 3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

21CÉ1819-018

### 4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2018

Mme Hélène Deslandes informe les membres du CÉ que pour des raisons exceptionnelles l'adoption et le suivi du procès-verbal du 9 octobre seront remis à la prochaine rencontre.

21CÉ1819-019

### 5. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

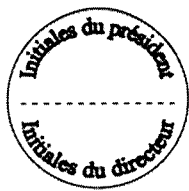
Mme Gina Minier et Mme Hélène proposent les modifications suivantes aux règles de régie interne :

- Ajouter le tableau sur la définition des termes adopter, approuver, recommander;
- Ajouter le délai de convocation pour 5 jours ouvrables;
- Préciser que pour le quorum de l'école Assomption, il faut atteindre 50% + 1, soit 7 personnes totales dont la moitié des parents + 1 (4 parents);
- Retirer la parenthèse sur les informations concernant le quorum;
- Enlever la coquille au point numéro 3 (6 jours ouvrables / 4 jours);
- Souligner « faire inscrire un point »;
- Au « point 5 », il est proposé d'ajouter : les membres font connaître leur position avec un retour de courriel à tous;
- Au point 4.4.3, ajout : Nomination d'un ou d'une secrétaire;
- Coquille : durée des séances 19h00 à 21h00;

La proposition est appuyée par Karine Tremblay.

Adopté à l'unanimité

Le document corrigé sera présenté à la prochaine rencontre pour adoption finale.



No de résolution  
ou annotation

## 6. NOUVELLES MESURES FINANCIÈRES 2018-2019

**MME HÉLÈNE DESLANDES INFORME LES MEMBRES DU CÉ SUR DE NOUVELLES ALLOCATIONS FINANCIÈRES REÇUES :**

**6.1** École inspirante : 11 929\$, ce qui représente 29,38\$ par élève, basé sur un ratio de 406 élèves (sorties de type culturel, sportif, scientifique, etc. – aucune restriction);

**6.2** Sorties scolaires en milieu culturel : 3 826\$, ce qui représente 9,42\$ par élève. Il s'agit de sorties culturelles reconnues par le répertoire officiel du Ministère (Ex : Le Théâtre Palace, la galerie Boréart, etc.);

Conséquemment, l'équipe école a décidé que l'activité de fin d'année sera la seule facturée aux parents. Elle sera une sortie facultative et un service compensatoire sera proposé aux élèves qui n'iront pas à l'activité.

L'école assumera le coût des autres sorties qui deviendront des sorties obligatoires.

Une proposition d'activités sera faite au CÉ avec les montants restants de ces nouvelles allocations.

## 7. PEVR (PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE)

**7.1** Mme Hélène Deslandes explique aux membres du CÉ ce qu'est le PEVR. De plus, découlant du PEVR, l'école devra revoir son projet éducatif. Refaire une analyse du milieu. Revoir ses orientations, ses objectifs ainsi que les cibles et indicateurs qui nous permettront de savoir si on a atteint nos objectifs.

### **7.2 Comité de pilotage**

Mme Hélène Deslandes explique que pour la révision du projet éducatif un comité de pilotage constitué de 2 parents et de membres du personnel devra être mis sur pied.

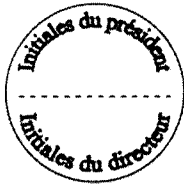
Mme Aurélie Murray-Gagnon et Mme Karine Hébert signifient leur intérêt.

Mme Karine Tremblay signifie son intérêt.

Présentement, Mme Kathia Bouchard sera sur le comité comme enseignante.

Il restera un poste enseignant à combler.

**7.3 Échéancier :** Rencontre d'ici le 5 décembre, suivi d'une rencontre d'ici Noël, puis une rencontre par mois jusqu'au mois d'avril. Le projet éducatif de l'école doit être remis à la CS pour validation au plus tard fin avril.



No de résolution  
ou annotation

## 8. CONSULTATION

### 8.1 Acte d'établissement :

Mme Hélène Deslandes présente l'acte d'établissement de l'école de l'Assomption 2019-2020. Il n'y a aucune modification apportée. L'organisme est en accord et n'apporte aucun commentaire.

### 8.2 PO-05 Règles et critères d'inscription 2019-2020 :

Mme Hélène Deslandes présente le document aux membres du CÉ. Les membres demandent de préciser ce qui signifie l'ordre inverse cité au point 7.8 de la PO-05

Concernant le point 8.1.2 de la PO-05. Il y a inquiétude que nous soyons la seule école de Granby à offrir le service des maternelle 4 ans. Les membres nomment également leur inquiétude face au ratio de la maternelle 4 ans soit 17 élèves.

Les membres du CÉ se questionnent sur la possibilité d'avoir une date butoir pour l'intégration d'un enfant en maternelle 4 ans. Il est suggéré que ce soit le 20 septembre.

### 8.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2019-2022) :

Mme Hélène Deslandes présente le document. L'organisme est d'accord.

### 8.4 Détermination des services éducatifs :

Mme Deslandes présente le document. L'organisme est en accord.

21CÉ1819-020

## 9. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Mme Gina Minier présente les critères de sélection de la direction de l'école de l'assomption. Il y a discussion. Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec la proposition.

Proposé par Anaïk Fortin appuyé par Aurélie Murray-Gagnon.

Adopté à l'unanimité

## 10. INFORMATION CAMPAGNE DE FINANCEMENT

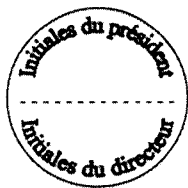
### Recettes En Pot

- Les ventes faites via les commandes papier ont généré la somme de 5 280\$

- Les ventes faites via le service Web ont généré la somme de 7 922\$

Pour un total des ventes de 13 302\$

Cette campagne de financement aura généré un profit de 6 601\$



No de résolution  
ou annotation

Il est à noter que nous tiendrons une prochaine réunion le 12 décembre prochain et qu'une décision sera prise quant à une possible campagne de « pain ».

## 10. INFORMATIONS

### 10.1 Comité de parents :

Mme Aurélie Murray-Gagnon nous informe des éléments qui ont été discutés à la dernière rencontre du comité : École de compostage, banc d'amitié, page Facebook plus active, conférence gratuite par un ambassadeur d'esprit sportif, stages et de propositions de visite d'entreprises.

### 10.2 Enseignants :

Nous tenons à souligner le travail remarquable de madame Kathia Bouchard pour la superbe maison hantée et les nouvelles cibles fraîchement peinturées.

### 10.3 Direction :

Aucun élément ajouté

### 10.4 Service de garde :

Nous soulignons le retour de Karine Tremblay

### 10.5 Parents :

Aucun élément ajouté

### 10.6 EHDA :

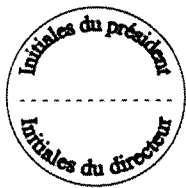
Mme Aurélie Murray-Gagnon informe les membres du CÉ qu'il y aura un nouveau dépliant qui sera fait pour promouvoir les services aux élèves handicapés. De plus, un nouveau fonctionnement pour la distribution de l'argent pour les enfants cotés sera établi.

## 11. CORRESPONDANCES

Nous n'avons reçu aucune correspondance.

## 12. Affaires diverses

Aucune



No de résolution  
ou annotation

21CÉ1819-021

**13. Levée de la séance**

Il est proposé par madame Caroline Plante, appuyé par madame Judith Beaudoin

**QUE** l'assemblée soit levée à 21h05.

Adopté à l'unanimité

---

La présidente de l'assemblée

---

La direction